Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune de MARCILLY LE CHATEL du 28 février 2019

20h00

Secrétaire de séance : Christian PLAGNE

<u>Présents</u>: Thierry GOUBY (maire), Odile MOLLE (1ère adjointe), Sandrine SEFERIAN (2ème adjointe), Denis BREJON (3ème adjoint), Adeline BOURSIER, Magali CHAIZE, Alexis CHARLIN, Régine COHAS (à partir de 20h30), Maximilien GARIN, Marie-Anne GIBERT, Christophe LERECHE, Marie Claude MASSACRIER, Christian PLAGNE, Jérôme TARDY

Excusé: Baptiste DELHOMME (pouvoir à M. CHAIZE)

Invitée : Isabelle THEVENET, secrétaire en charge des comptes.

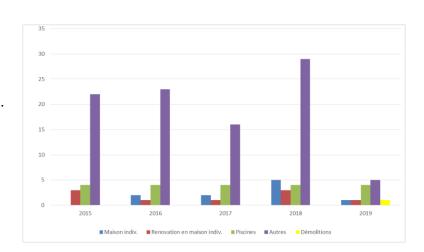
1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20/12/2018.

Après rectification d'une faute de frappe concernant les tarifs des indemnités des agents recenseurs (lire 1,74€ au lieu de 0,74 €), le compte-rendu est approuvé :

VOTE POUR 14	CONTRE 0	ABST	0	
--------------	----------	------	---	--

2. Urbanisme.

Présentation des dossiers en cours et évolution des autorisations et permis de construire sur les dernières années.



3. Finances.

• Comptes administratif et de gestion 2018

Mme MOLLE, adjointe chargée des finances présente et commente successivement les différents tableaux. Le percepteur a validé les comptes présentés. L'attention est attirée sur la reprise des comptes de l'assainissement dans le budget général. Le transfert financier avec l'agglomération Loire Forez n'étant pas finalisé.

On constate sur 2018 que les dépenses de fonctionnement sont bien maitrisées et sont en baisse de 1,02% par rapport à 2017.

En revanche, les recettes diminuent de 8,99%, cela s'explique en partie par une baisse de 45 316€ sur la dotation de solidarité rurale.

RESULTATS AUTOFINANCEMENT Exercice 2018 Marcilly le Châtel

COMPTES 2018 391 098,60 Résultat d'investissement de l'exercice: Résultat d'investissement assainissement 56 813,84 Résultat d'investissement antérieur: 114 169,62 Résultat investissement cumulé à reporter 562 082,06 001 Reste à réaliser Dépenses: -69 000,00 Reste à réaliser Recettes: 0,00 capacité d'autofinancement: 493 082,06 Résultat de fonctionnement antérieur repor 349 418,85 Affectation à l'investissement exc.courant -200 000,00 Résultat de fonctionnement de l'exercice: 156 536,10

Résultat de fonctionnement assainissement

Résultat d'exploitation cumulé à la clôture

Le maire se retire de la séance du conseil, le vote devant se faire en l'absence de celui-ci.

OTE POUR 12	CONTRE 0	ABST	2	l
-------------	----------	------	---	---

64 598,56

370 553,51

Arrivée de Mme Cohas.

Affectation des résultats

Résultat d'exploitation cumulé à la clôture 370 553,51

Affectation du résultat:

Au financement des investissements: 105 954,95

Au report à nouveau d'exploitation 264 598,56

VOTE	POUR	15	CONTRE	0	ABST	0

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2018	Budget 2019	Recettes	Réalisé 2018	Budget 2019
Caractère général	125 021	151 181	Exédent exercice antérieur	214 017	264 599
Charges de personnel	214 506	232 740	Atténuation des charges	1 330	
Autres charges courantes	57 202	50 492	Produits des services	40 120	54 250
Charges financières	355	7 900	Impôts et taxes	298 991	284 000
Charges exceptionnelles		64 599	Dotations	193 477	183 318
Dépenses imprévues		30 000	Autres produits de gestion courante	41 848	40 700
Dotations aux amortissements	1 561	1 561	Opérations d'ordre		
Attribution compensation	23 624	23 690	Produits exceptionnels	3 038	6 616
Total dépenses réelles	422 269	562 163	Total recettes réelles	578 804	568 884
Virement à section investissement	235 627	271 320		_	
Total dépenses	657 896	833 483	Total recettes	792 821	833 483

Section investissement

Dépenses	Réalisé 2018	Budget 2019	Recettes	Réalisé 2018	Budget 2019
Solde antérieur d'investissement reporté			Solde report exécution	170 983	562 082
Attribution compensation Loire Forez	49 401	49 401	Excédent de fonctionnement	200 000	105 954
Emprunts et dettes assimilées	6 213	31 300	Virt de la section de fonctionnement	235 627	271 320
Immobilisations incorporelles		15 000	Subventions investissement reçues	48 072	439 659
Immobilisations corporelles	9 333	98 050	Taxes aménagement	11 984	10 000
Travaux	322 525	1 264 444	Dépôts et cautions	945	995
Cautions	920	1 000	TC TVA	16 929	54 438
Frais étude AVAP			Emprunt	500 000	70 000
Exédent reporté			Opérations d'ordre	1 561	1 561
Reversement LFA asst		56 814			
Total	388 392	1 516 009	Total	1 186 101	1 516 009

VOTE	POUR	15	CONTRE	0	ABST	0

• Travaux extension Basse Tension / Génie Civil de Télécom et durée amortissement.

Des travaux doivent être entrepris pour l'extension des réseaux électrique et de télécommunication pour desservir une propriété, travaux pilotés par le SIEL. La participation de la commune est de 9 880 € sur un total de 18 270 €. La durée d'amortissement sur fonds de concours proposée est de 3 ans.

VOTE	POUR	15	CONTRE	0	ABST	0

4. Espace agricole.

• Mise en place du PAEN (Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains)

Initié par les vignerons foréziens, ce projet de PAEN en Loire Forez sera porté par le département et par Loire Forez Agglomération. Il s'agit d'un dispositif qui vise à protéger de l'urbanisation les territoires à proximité des villes, et de mettre en place un programme d'action. M. le maire informe qu'une réunion de la commission économie et des acteurs du monde agricole de la commune a eu lieu en janvier afin de leur présenter le projet et d'échanger sur le sujet. Les 17 communes concernées sont invitées à se porter candidates.

VOTE	POUR	13	CONTRE	0	ABST	2.

5. Ecole.

• Un point sur travaux en cours est présenté par Denis Brejon. Nous en sommes à 20 réunions de chantier et les travaux avancent selon le planning avec une météo favorable.

6. Divers.

- Recensement 2019. Le recensement s'est bien passé, les agents ont très généralement reçu un très bon accueil. Les résultats officiels seront fournis par l'INSEE plus tard.
- 1^{er} prix de fleurissement des communes de la Loire de 1000 à 2000 habitants pour notre commune.
- Le bureau de vote sera dorénavant à la salle des fêtes.
- Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au samedi 30 mars pour les élections européennes du dimanche 26 mai.

Conseil clos à 22h15.